

## L'agroalimentaire, première économie du Gers, lourdement impacté par le Covid-19.

Le détail chiffré pour les filières et les produits du département avec le président de la Chambre d'Agriculture, Bernard Malabirade, qui détaille pour Le Journal du Gers l'impact de cette crise sans précédent



L'agroalimentaire, première économie du Gers, lourdement impacté par le Covid-19.



Il est sur tous les fronts et enchaîne les réunions à longueur de journée. Réunions de crise à la préfecture, comités par filières et réunions nationales, **Bernard Malabirade** ne les compte plus. Mais surtout elles dressent toutes un constat préoccupant pour l'économie du département. Nous détaillons avec lui, le bilan par secteur.

### Le vin, le tourisme rural, le canard et l'horticulture sont les secteurs les plus touchés

- Le vin (213 millions d'euros en 2018): la perte de chiffre d'affaires est estimée à 25 % sur l'année 2020 avec le constat que les vins gersois sont plutôt situés dans le haut de gamme ; la tendance des consommateurs en période de confinement est de privilégier une consommation « premier prix » type cubi. Quant à l'écoulement en restauration, il est impossible. La profession viticole suggère au gouvernement de faire pression sur Bruxelles pour que le surplus soit écoulé par le biais de la filière éthanol et des bio carburants. L'objectif étant d'éviter une chute des prix liée à la surproduction.
- Le tourisme rural & l'accueil à la ferme (gîtes, chambre d'hôtes, fermes auberges, fermes pédagogiques, fermes équestres...) : l'annulation des réservations pour la période, mais aussi au-delà avec un impact probablement fort pour l'été fait craindre une perte de 30 à 50 % du chiffre d'affaires annuel. L'annulation des festivals gersois comme Jazz in Marciac, Tempo latino et biens d'autres renforcent lourdement cet effet.
- Les Palmipèdes (111 millions d'euros en 2018) : la saison de Noël avait déjà été difficile (moins de promotions des grandes surfaces). L'arrêt de la restauration, la suspension des marchés et la priorisation des produits de première nécessité ici encore constitue le coup de grâce pour la profession. 20 % de baisse du chiffre d'affaires est estimé pour l'année. Les professionnels ont été contraints de détruire des œufs pour éviter d'augmenter davantage leurs cheptels.
- L'horticulture (5,2 millions d'euros en 2018): près de 40 % de perte estimée pour l'année. Pâques et le 1er mai confinés n'ont pas favorisé la vente de fleurs (à emporter), sans compter les obsèques à huis clos qui ont vu les gerbes désertier les églises et cimetières.

### La viande rouge s'en sort plutôt bien

Les viandes, en particulier la viande rouge, considérées comme produits de première nécessité, s'en sortent plutôt bien. Les bouchers travaillent, bien que du stock lié à la fermeture des restaurants se soit constitué ; il tend à se résorber. Bernard Malabirade souligne toutefois « un problème de valeur » sur les viandes. Entendez par là que le coût d'achat par la grande distribution reste insuffisant : les états généraux de l'alimentation ne s'appliquent pas assez vite ; il manque une juste répartition de la valeur dans les filières ovines et bovines.

Les maraîchers limitent la casse en adaptant leur modèle de distribution : vente packagée ou à emporter, actions sur la grande distribution pour favoriser les circuits courts en limitant, par exemple, les produits importés d'Espagne.

De manière générale, Bernard Malabirade précise que les productions gersaises sous signe de qualité (labellisées, bio, IGP...) perdent beaucoup car elles sont orientées vers une consommation haut de gamme, l'événementiel, l'épicerie fine et la restauration. Le président rappelle les actions de la chambre : lobbying pour ouvrir les marchés ; développement des « drive » (Le Gers vous drive) ; défense de la profession et des filières auprès des autorités départementales et nationales

pour obtenir des aides.

<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/42185-lagroalimentaire-premiere-economie-du-gers-lourdement-impacte-par-le-covid-19>

Mais le pronostic est sévère : « Lorsque vous avez un taux de rentabilité de 2 à 8 % et que vous prévoyez une baisse du chiffre d'affaire de 20 à 50 %; certaines entreprises vont forcément faire faillite et d'autres mettront 3 à 4 ans à s'en relever » juge-t-il.

### **Un chômage partiel, plutôt contenu dans le secteur agricole**

Rappelons que l'agriculture est la première économie du Gers avec 13000 salariés. On pouvait craindre des ravages sur l'emploi. Mais finalement nous observons moins de chômage partiel : 20 à 25 % de salarié dans le secteur agricole gersois (contre près de 50 % sur l'ensemble de la population salariée du pays). Le travail en plein air étant plus propice à la distanciation et à la reprise anticipée du travail.

De manière générale, le président de la chambre d'agriculture rappelle que le Covid a eu davantage un impact sur la distribution/vente plus que sur l'appareil productif.

Alain Gravil - Sources CA des filières gersoises : Agreste - Ministère de l'Agriculture 2020 & France Agrimer 2018